

République Française  
\*\*\*\*\*  
Département de l'Aube

DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL  
Commune de Macey  
\*\*\*\*\*  
SEANCE DU 23 JANVIER 2023

N° de délibération : 2023\_2301\_006

**Annule et remplace la Délibération 2023\_2301\_005**

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
15	13	13 + 2 pouvoirs

Date de convocation  
18 janvier 2023

Date d'affichage  
18 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois janvier à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Salle du Conseil - Mairie de Macey, sous la présidence de **Dominique FLEURET**, maire.

Présents : **BOLLE Hervé, DROCOURT Angélique, FLEURET Dominique, GARDAVOT Jean-Yves, LE FAOU Odile, MARCHIZET Pascal, MARTINS David, NAY Estelle, PICAMAL Claire, ROUSSEAU Cédric, SEVERIN Pascale, TONNELIER Pauline, VINCENT David.**

Représentés : **SERRE Laure par PICAMAL Claire, THOYER Laure par FLEURET Dominique.**

**Monsieur MARCHIZET Pascal** a été nommé secrétaire de séance.

**Objet : 6. Proposition d'installation d'un second défibrillateur sur le site du stade,**

Conformément à l'article L.123-5 du Code de la construction et de l'habitation, les établissements recevant du public sont tenus de s'équiper d'un défibrillateur automatisé externe, visible et facile d'accès.

Cependant, lorsqu'un même site accueille plusieurs établissements recevant du public, ces derniers peuvent mettre en commun un défibrillateur automatisé externe, or le stade se trouvant trop éloigné de la première installation place de la Mairie, nous devons penser à l'achat d'un second équipement.

M. le Maire expose 2 devis pour un nouvel appareil externe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**DONNE** un avis favorable pour l'achat d'un défibrillateur.

**DECIDE** de retenir le devis de A.S.I. 171 route d'Auxerre à Rosières (10430) pour l'achat d'un défibrillateur externe d'un montant de 1 673.10 € H.T. soit **2 007.72 € TTC.**

**AUTORISER** M. le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme  
Affiché le 31 janvier 2023  
Dominique FLEURET,  
Maire



DOMINIQUE FLEURET  
2023.02.03 12:06:37 +0100  
Ref:20230203\_120003\_1-1-O  
Signature numérique  
le Maire

Dominique FLEURET